

Le présent REX liste les DTA potentielles qui peuvent être mises en œuvre face aux situations dont il est l'objet. Il s'agit d'une boîte à outils à utiliser en tant que de besoin. Ce document est particulièrement destiné aux COS de niveau GOC 4 / GOC 5 ainsi qu'aux officiers anticipation.

Références : vallée du Rhône II (février 2001) – intempéries France entière (janvier 2010)

Les deux problématiques (marée blanche + électro-secours) ont volontairement été traitées dans le même document, dans la mesure où elles sont très souvent liées.

- **les différentes problématiques potentielles :**

- paralysie du réseau routier,
- paralysie du réseau ferriviaire,
- paralysie du trafic aérien,
- panne et/ou effondrement physique du réseau électrique,
- panne des réseaux téléphoniques,
- pannes des réseaux d'eau potable et d'eaux usées (liées aux carences électriques).

- **les différents types d'interventions qui peuvent se présenter :**

- assistance aux naufragés de la route → mises à l'abri dans des gymnases...
- carences d'ambulanciers privés,
- transferts inter-hospitaliers,
- transports de médecins ou d'infirmiers libéraux,
- distribution de denrées alimentaires dans villages reculés et inaccessibles (Croix-Rouge, SDIS...) ainsi qu'aux naufragés de la route recueillis,
- effondrements de toitures,
- évacuations préventives d'ERP ou d'entreprises,
- reconnaissances de la praticabilité de certains axes.

- **mesures préventives ou limitatives du risque**

- limiter ou interdire le transport scolaire,
- limiter ou interdire le déplacement des poids-lourds.

- missions prioritaires**

Placer les secours sous commandement unique, même si 2 départements limitrophes sont concernés.

*Pour les routes*

DTA	SP	DIR CG	Genda rmerie	Armée	Matériels
Reconnaissances (routes et autoroutes (dans les 2 sens, sans oublier les aires de repos), hameaux, fermes isolées)	L		X	X	CCF, VLTT, ski-doo (ou quads à défaut), raquettes
Dégagement des automobilistes piégés dans la neige	L	X	X	X	Matériels de déneigement, tronçonneuses, matériels de force, pelles à neige
Rétablissement de la circulation sur les grands axes et les routes menant au cœur des agglomérations	X	L	X	X	Idem
Libérer les accès aux établissements sensibles (hôpitaux, maisons de retraite, colonies de vacances...)	X	L	X	X	Idem
Dégager les accès aux hameaux et fermes isolées	X	L	X	X	Idem

DTA : différentes tâches à accomplir.

L = service leader.

*Réseau électrique*

DTA	SP	DDT	EDF	RTE de 50 à 400 kV	ERDF < 50 kV	SIDPC
Mise en sécurité des installations				L	L	
Liste des abonnés sensibles 1 <sup>ère</sup> urgence + minimum technique			L			
Liste des abonnés sensibles 2 <sup>ème</sup> urgence + minimum technique			L			
Liste des établissements ne pouvant être secourus			L			
Rétablir les réseaux, là où c'est possible, par ordre de priorité : - établissements sensibles (voir liste), - stations de relevage d'eau potable				L	L	
Mettre en place des groupes électrogènes là où le rétablissement du réseau sera de longue durée					L	
Rendre compte des travaux engagés par les plans ADEL ou crise et des durées prévisibles d'interruption				L	L	
Donne des avis techniques pour les opérations de dapannage				L	L	
Indique à la DIR et au CG les accès à dégager	X	L	X	X	X	

Liste des groupes électrogène disponibles					L	X
---	--	--	--	--	---	---

**Réseaux France-télécom et GSM**

DTA	France-Télécom	Opérateurs GSM
Rétablir les réseaux filaires et GSM	L	X

**ARH**

DTA	SP	ARH	Centre 15	Ambul. privées
Maintien à jour des listes la concernant		L		
Information de la situation sanitaire des établissements la concernant		L		
Fait procéder à l'évacuation des malades soignés à domicile vers les hôpitaux	X	X	L	X
Participe à l'assistance des populations isolées	L	X	X	X

- autres missions**

**COD**

- inventorer les ressources :
  - lieux d'hébergement,
  - nb de couvertures de survie disponibles,
  - stations-services et état des stocks régulièrement tenus à jour,
  - instaurer des « lieux de (sur)vie » par canton ou secteurs permettant l'accueil au chaud de ceux qui le désirent,
- réquisition des supermarchés et autres fournisseurs potentiels de nourriture (préfet),
- déclencher tout ou partie de l'annexe hébergement du plan ORSEC,
- ré-alimentation des pompes de relevage des stations d'eau potable,
- ré-alimentation des relais et centraux téléphoniques,
- activer des cellules de crise cantonales avec 1 SP et 1 gendarme (remontées d'info),
- organiser le déneigement avec 1 équipe de tronçonnage (1 CCF + 1 VTU ou VTPM) par chasse-neige,

**SNCF**

- faire le bilan des trains et du nombre de voyageurs immobilisés,
- définir les besoins en hébergement d'urgence,
- définir la localisation des points de recueil des voyageurs,
- participe, si besoin et si possible, aux opérations de transport des moyens de secours.

**SDIS**

- CODIS :
  - assurer ponctuellement l'accompagnement des infirmiers à domicile,
  - renforcer les CIS concernés (départ immédiat à 6),
  - faire venir le CTD GRIMP au CODIS,
  - s'interconnecter avec CORG, Conseil général et DIR pour connaître en permanence l'état des routes,
  - se faire donner un accès à inforoute (internet),
  - sectoriser,
  - ne pas envoyer les VSR systématiquement comme à l'accoutumée (il y a en général peu d'accidents graves),
  - sur les routes, privilégier l'engagement des VLHR et des CCF (2 hommes par engins suffisent pour ce type de mission),

- privilégier les CCR dans les feux urbains,
- informer les CIS de l'évolution de la météo,
- lancer des reconnaissances pour évaluer le degré d'urgence dans les domaines suivants :
  - ravitaillement des populations,
  - ravitaillement des élevages,
  - état des routes,
- opérer des reconnaissances sur EPHAD et chez les hospitalisés à domicile,
- CDG :
  - faire accompagner les engins courants (VSAV...) sur les parcours à risques avec VLHR ou CCF munis de sacs de prompt secours (et, si possible, de treuils),
  - organiser des norias de CCF et de VLHR entre naufragés de la route et lieux d'accueil,
  - envisager des accès sur les autoroutes par des points inhabituels (BAU bloquée par la neige ou des véhicules, par exemple),
  - essayer de dénombrer, secteur par secteur, le nombre de personnes concernées (difficile),
  - s'attendre à un fort mécontentement des automobilistes et camionneurs bloqués,
- CTD GRIMP :
  - constituer une « équipe spécialisée » de randonneurs en raquettes avec les CIS dotés et encadrée par le GRIMP,
  - organiser les missions délicates en liaison avec l'officier CODIS,
- chaîne du commandement :
  - PCC dans certains CIS,
- prévision :
  - avoir une cartographie adaptée (BAU repérée, accès particuliers, côtes et descentes, aires de repos...).

### **Gendarmerie et police**

- notification des ordres de réquisition,
- missions de liaison et de sécurité,
- contrôle des accès,
- protection points sensibles,
- régulation de la circulation routière,
- escorte des convois,
- surveillance du parc à matériels,
- renseignement,
- participation à l'assistance des populations isolées.

### **Météo-France**

- prévision des conditions atmosphériques toutes les 2 heures,
- tient à jour la carte des zones affectées par les intempéries.

### **DREAL (ex DRIRE)**

- maintient à jour les listes la concernant,
- informe de la situation industrielle et de l'évolution du bilan des dégâts,
- aide le DDT dans ses missions,
- procède à la recherche des moyens de ravitaillement en carburant des groupes électrogènes,
- définit, au fur et à mesure, l'ordre des stations-service à secourir jusqu'à épuisement des stocks.

### **DDPP (dans ses composantes ex DDAF et ex DSV)**

- maintient à jour les listes la concernant,
- informe de la situation sanitaire et des dégâts occasionnés dans les équipements relevant de sa compétence, ainsi que dans les établissements agro-alimentaires,

- procède à la recherche et au transport des produits alimentaires pour les populations concernées.

**DMD**

- apporte son concours dans le domaine des transports,
- apporte son concours dans le domaine des transmissions,
- aide aux opérations de ravitaillement,

**missions transversales**

DTA	DIR CG	E D F	DREAL	Internet WEB Pages jaunes
Liste des moyens de transport	X			
Liste des moyens de levage, manutention, remorquage	X	X		
Liste des stations-service	X		L	X

**Observation :**

**L'objet d'un tel document n'est pas de lister les missions génériques des services (celles qu'ils accomplissent tous les jours), mais de matérialiser les dynamiques à mettre en œuvre pour que la solidarité inter-services puisse immédiatement jouer à plein, dans un contexte destabilisant, parce qu'inhabituel.**